

Comment se préparer à une inondation

L'Organisation des mesures d'urgence du Yukon (OMU) coordonne la préparation et l'intervention en cas d'urgence.

L'OMU souhaite rappeler à tous les propriétaires qu'ils doivent se préparer à une éventuelle inondation et prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs biens.

Mesures immédiates

- Surveillez les refoulements d'égout et nettoyez immédiatement les dégâts s'il y a lieu. L'eau doit être pompée hors des champs d'épuration et des fosses septiques afin de réduire la pression exercée sur le système par la montée de la nappe phréatique.
- Mettez à l'abri le matériel, les véhicules et les biens qui sont à l'extérieur.
- Installez des écrans ou des murs d'endiguement pour les biens près du sol qui ne peuvent être déplacés.
- Placez en hauteur les biens entreposés dans le garage ou la remise.
- Calefeutrez le pourtour des fenêtres du sous-sol et le bas des portes du rez-de-chaussée.
- Éteignez les appareils de chauffage dans la mesure du possible. Prenez des précautions particulières pour protéger les appareils de chauffage électrique ou au propane.
- Si, par son goût, sa couleur ou son odeur, vous pensez que l'eau potable est contaminée, ne la buvez pas. L'eau potable contaminée peut être purifiée en la faisant bouillir.

Consultez la page [Prévention Inondation](#) pour de plus amples informations et des tutoriels vidéo pour savoir comment protéger votre propriété.

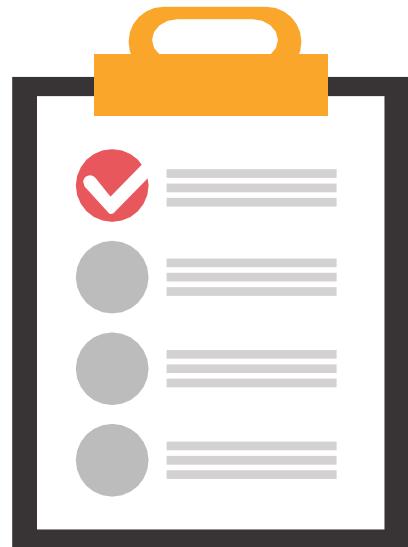
Pour en savoir plus, écrivez à flooding@yukon.ca ou composez le 867-332-7084.

Préparer un plan d'urgence

Un plan d'urgence indique à toute la famille quoi faire, comment communiquer et où se rejoindre en situation d'urgence.

Éléments à prévoir dans votre plan d'urgence :

- Issues de secours de votre domicile
- Voies d'évacuation du quartier
- Points de rassemblement pour la famille
- Personnes qui s'occuperont de vos enfants
- Mesures pour répondre aux besoins de santé particuliers
- Hébergement pour vos animaux de compagnie
- Personnes à joindre en cas d'urgence et informations importantes
- Consignes pour couper les services publics et sécuriser votre domicile



Rendez-vous au yukon.ca/fr/plan-durgence pour obtenir un modèle.

Préparer une trousse d'urgence

En situation d'urgence, vous aurez besoin de certaines fournitures de base pour toute la famille. Vous devez pouvoir être autonomes pendant au moins 72 heures sans électricité ni eau courante.

Pour cela, regroupez les fournitures essentielles (nourriture, eau, médicaments) dans un seul et même ensemble. De cette manière, vous les trouverez facilement – y compris dans l'obscurité – et pourrez quitter votre domicile rapidement au besoin.

Comme vous ne serez pas forcément chez vous quand l'urgence surviendra, vous devez également prévoir des trousse pour votre lieu de travail et votre véhicule.

Pour en savoir plus sur la préparation d'une trousse d'urgence : yukon.ca/fr/trousse-d-urgence

Rester informé

Contactez les autorités locales pour en savoir plus sur les risques d'inondation. Écoutez les stations de radio locales et consultez la météo.

Familiarisez-vous avec votre plan d'urgence et évacuez lorsque les autorités vous le demandent.



Pour en savoir plus, écrivez à flooding@yukon.ca ou composez le 867-332-7084.